

Plateforme de compostage des déchets verts

La plateforme de compostage des déchets verts

Le principe du compostage consiste à copier ce qui se passe naturellement dans les litières de forêt ou de prairie : en présence d'oxygène et sous l'action d'organismes microscopiques et de petits animaux (vers, insectes...), la matière organique se dégrade lentement, au fil des ans, et se recompose en un substrat proche de l'humus qui enrichit le sol. Dans le milieu naturel, cette évolution est lente car les matières organiques en couches minces sont très sensibles aux aléas climatiques : froid, déshydratation...

Sur la plateforme de compostage, l'objectif consiste à accélérer ce processus de dégradation sur une surface plus faible : **1 hectare** suffit pour transformer la production de déchets verts provenant d'environ **500 hectares** d'espaces végétalisés.

La nouvelle plateforme de compostage sur le site d'Ecotri s'étend sur une surface de **16 394 m²** et accueille les déchets végétaux issus des collectivités et des professionnels implantés à proximité de Millau. Elle pourra accueillir près de **2700 tonnes** de déchets verts par an.

Le fonctionnement de la plateforme de compostage

Réception et stockage des déchets verts :

À l'arrivée sur la plate-forme de compostage, les déchets verts sont triés manuellement et mécaniquement.

Le broyage :

En cassant la structure végétale, le broyage expose ses éléments aux micro-organismes et provoque le démarrage effectif du processus de compostage.

Phase 1 : la fermentation

C'est une phase de dégradation de la matière organique, avec prolifération de micro-organismes s'attaquant à la fraction organique facilement dégradable (sucres, protéines, acides gras). Dans un second temps, ces micro-organismes s'attaquent progressivement aux matières plus difficiles à dégrader. La fermentation entraîne une élévation de la température du tas de compost (entre 50 et 70°C). L'excédent de chaleur se dégage sous forme de vapeur d'eau.

Phase 2 : la maturation

C'est essentiellement une phase de recombinaison de la matière organique sous l'action des micro-organismes (champignons dominants). Elle permet la formation de l'humus. Cette phase s'accompagne d'une diminution de la température (30/40°C) autorisant le développement de macro-organismes.

Le suivi :

- Retournement,
- Analyse : qualité du compost, absence de métaux lourds, respect de la norme AFNOR.
- Mesure de la température et de l'humidité,

L'entretien du compost :

Retournement et arrosage

Dans les deux phases, le retournement d'andains sert à apporter l'oxygène nécessaire à la respiration des micro-organismes, homogénéiser le mélange des végétaux et évacuer le gaz carbonique et la chaleur accumulés.

Criblage et stockage du compost

Étape ultime du processus, le criblage affine le compost afin de :

- Préparer un produit adapté aux besoins des utilisateurs,
- Écarter les morceaux de bois non dégradés et les impuretés.

Délai nécessaire pour passer du déchet au compost :

3 à 4 mois

Plateforme de compostage des déchets verts - SYDOM Aveyron Plateforme de compostage des déchets verts - SYDOM Aveyron